

Ref. S1126

Sanctions/punitions : approches éducatives et bienveillance

OBJECTIFS

- ▶ Acquérir des connaissances théoriques et méthodologiques permettant d'identifier les différents outils éducatifs à mettre en œuvre, pour répondre au mieux aux transgressions des publics accueillis.
- ▶ Auto-évaluer ses propres réactions face à ces situations afin d'anticiper et d'ajuster son positionnement professionnel selon les personnes accompagnées ou prises en charge.

PROGRAMME

Contexte : pour que la transgression et ses conséquences deviennent une occasion de progrès pour les usagers, il est important que les professionnels puissent proposer, en réponse, un accompagnement bienveillant articulé autour de 3 étapes : mise en mots, rappel des règles et réparation.

- ▶ Définitions et apports théoriques
 - les différents types d'interdits et limites
 - autorité, justice/justesse, transgression, protection
- ▶ Les différents positionnements institutionnels au regard des RBPP de la HAS
 - ignorance intentionnelle, sanction naturelle, discussion, punition, sanction éducative, sanction hiérarchique, sanction judiciaire
 - les RBPP (HAS)
- ▶ Exercices, approche méthodologique et mises en situations
 - élaboration d'outils adaptés aux publics accompagnés (enfants, adolescents. ou adultes)
 - impact et pertinence du type de réponse (punition, sanction...) sur les émotions des usagers
- ▶ Observation et compréhension des comportements des usagers
 - intervenir face aux transgressions selon différentes réponses
 - . identification des différentes réponses à apporter
 - . outils spécifiques et ajustement de sa posture éducative
- ▶ Le travail d'équipe dans l'élaboration de la sanction
 - le travail préalable, l'instant « T », la décision à posteriori, la mise en œuvre de la sanction
 - modalités de mise en œuvre des acquis de la formation au plan institutionnel



Méthodes pédagogiques : Etudes de cas, apports théoriques, méthodologiques; mises en situation, travail en sous-groupe, jeux de rôles, vidéo, vignettes cliniques
Remise d'un support écrit. Evaluation des acquis en début et fin de stage.

Personnes concernées / Prérequis : Tout personnel éducatif travaillant auprès de personnes en situation de handicap ou de fragilité

Animation : Educateur Spécialisé, licencié en psychologie

Nombre de participants : 15 personnes maxi

DPC : nous consulter

Durée : 4 jours, soit 28 heures

INTRA

Ce stage peut être organisé dans votre établissement avec un tarif groupe.

Lieu	Sessions programmées	Droits d'inscription
 La Rochelle (17)	Du 08/04/2024 au 11/04/2024	1 200 €

